



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département des CÔTES D'ARMOR
Commune de MONCONTOUR

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 21/09/2026
Reçu en préfecture le 21/09/2026
Publié le
ID : 022-212201537-20260907-D2026_40-DE

SÉANCE DU 7 SEPTEMBRE 2026

Nombre de conseillers :

En exercice : **15** – Présents : **14** – Votants : **15**

Le sept septembre deux mil vingt-six, les membres du Conseil Municipal se sont réunis à la mairie de Moncontour sous la présidence de M. David HELLIO, Maire.

Sont présents : David HELLIO, Julie GAUDIN, Gwenael LIECHTY, Fanny PROCUREUR, Jacques DENIS, Carole TARDIVEL, Sophie LANGUILLE, Fabrice JEGLO, Vanessa CLAIR-MARTY, Christiane LE RAY, Sophie BARBAUX, Anne-Gaud MILLORIT, Magalie MOUYSET

Sont absents excusés : Enguerrand ROUZIC donne procuration à Anne-Gaud MILLORIT

Secrétaire de séance : Sophie BARBAUX

**D2026_40 REMBOURSEMENT DE FRAIS POUR L'ACHAT DE VENTILATEURS PAR LA
DIRECTRICE DE L'ECOLE**

Fanny Procureur, 3^{ème} adjointe chargée des affaires scolaires, informe le Conseil municipal que Mme ROHRBACHER, directrice de l'école La Fleur des Prés, a fait l'acquisition, sur ses fonds personnels, de ventilateurs destinés aux élèves de l'école lors des épisodes de fortes chaleurs survenus en fin d'année scolaire.

Le montant total des dépenses engagées à ce titre s'élève à 43,91 €.

Afin de rembourser Mme ROHRBACHER des frais qu'elle a avancés pour les besoins de l'école, le conseil municipal à l'unanimité des voix (15) décide :

- de rembourser à Mme ROHRBACHER la somme de 43,91 €, correspondant à l'achat des ventilateurs destinés à l'école La Fleur des Prés ;
- de l'autoriser à effectuer toutes les démarches nécessaires au remboursement de cette dépense.

Pour extrait conforme,

Le maire, David HELLIO

Signature of David HELLIO
Signature of Jacques DENIS

